



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

Avertissement No 12 – 24 juillet 2013

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires en légère progression dans les champs plus avancés; charançon en fin d'activité (Montérégie).
- Céleri : maladies foliaires niveau faible et stable; punaise stable; peu de symptômes de carences, mais traitements préventifs requis.
- Laitue : pucerons et punaise stables, jaunisse de l'aster et cicadelle à surveiller, mildiou et tache bactérienne faibles; peu de brûlure de la pointe malgré la chaleur.
- Oignon : population de thrips stable; maladies stables; premier cas de tache pourpre.
- Ail et poireau : capture de la teigne en baisse.

SITUATION GÉNÉRALE

Les températures ont été élevées en début de semaine et, par la suite, plutôt dans les normales avec des nuits plus fraîches vers la fin de la semaine. Les précipitations ont varié de moyennes à élevées dans la majorité des régions. Des orages forts ont causé des dommages à certains endroits. L'annexe 1 présente la carte du cumul des précipitations.

Pour la majorité des insectes et maladies, la situation est demeurée similaire à celle présentée la semaine dernière.

CAROTTE

Taches foliaires

Les taches foliaires et plus particulièrement la tache cercosporéenne, sont présentes dans la majorité des champs, mais à des niveaux faibles et stables. Cependant, dans les premiers champs semés, on observe une plus grande quantité de taches. Les récoltes ont débuté dans les champs de carottes hâtives.

Dans les champs de carottes destinés à être récoltés en fin de saison, on recommande de commencer les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement [No 10](#) du 15 juillet 2005.

Charançon

Enfin, la période d'activité du charançon est terminée en Montérégie-Ouest. La stratégie d'intervention contre cet insecte devra être réévaluée. Au besoin, relisez l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

CÉLERI

Tache ou brûlure cercosporéenne

Des symptômes de tache cercosporéenne ont été observés dans quelques champs de céleri en Montérégie-Ouest. Cependant, cette maladie est peu présente et d'intensité faible. Les taches sont grises à brunâtres, relativement grosses et ont une texture sèche. De plus, elles n'ont habituellement pas de marge bien définie. Sur les pétioles, les lésions sont allongées. Un cas a aussi été signalé dans le céleri-rave, mais le diagnostic reste à confirmer.

Prenez note que le fongicide FLINT a récemment été homologué pour lutter contre les brûlures septorienne et cercosporéenne dans le céleri et le céleri-rave. Le fongicide QUADRIS a aussi été homologué pour cet usage, mais seulement dans le céleri.

Tache bactérienne (*Pseudomonas*)

Continuez les traitements préventifs avec un fongicide à base de cuivre dans les champs où des symptômes sont observés (Montérégie-Ouest). Pour plus de détails sur la tache bactérienne, consultez l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

Insectes

La situation demeure stable en ce qui a trait à l'activité de la **punaise terne**. Demeurez vigilants. Les seuils d'intervention contre cet insecte sont présentés dans l'avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013.

La présence de dommages de **mineuses** est aussi rapportée. Généralement, aucune intervention n'est justifiée contre cet insecte compte tenu des dommages peu significatifs qu'il occasionne.

Carences

Les carences en bore et en calcium (cœur noir) sont en légère augmentation en Montérégie-Ouest. Continuez les traitements préventifs en priorisant les champs qui approchent de la maturité puisque ce sont les plus susceptibles d'être affectés. Pour plus de détails sur les carences, consultez l'avertissement [No 10](#) du 11 juillet 2013.

LAITUE

Pucerons et punaise

Les pucerons restent actifs en Montérégie-Ouest. Dans les secteurs près de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), cet insecte est maintenant un peu plus présent et des traitements ont été nécessaires sur certains sites. On doit aussi continuer à surveiller de près la punaise terne, particulièrement dans le sud de la province.

Les seuils d'intervention recommandés pour la lutte contre les pucerons sont présentés dans l'avertissement [No 07](#) du 22 juin 2006. La stratégie d'intervention contre la punaise est présentée dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

Cicadelles et jaunisse de l'aster

On commence à observer des plants atteints de jaunisse de l'aster dans certains champs de laitue en Montérégie-Ouest. De plus, la cicadelle de l'aster, l'insecte vecteur de cette maladie, est présente dans plusieurs champs. À partir de maintenant, il est donc possible qu'on ait à intervenir spécifiquement contre les cicadelles.

Des interventions contre les cicadelles sont recommandées lorsque :

- Des symptômes de jaunisse sont notés sur 1 % ou plus des plants et que les cicadelles sont présentes (peu importe leur nombre).
- Les cicadelles sont abondantes et des symptômes de jaunisse (peu importe le nombre de plants atteints) sont notés dans le même champ ou dans les champs voisins.

Il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés dans moins de 2 semaines. Ce délai est requis entre l'infection du plant de laitue par la jaunisse et l'apparition des premiers symptômes. Si vous devez intervenir, utilisez un insecticide qui sera également efficace contre tous les autres ravageurs présents dans le champ.

Pour obtenir plus de détails sur la stratégie de lutte contre la cicadelle, consultez le dernier point de l'avertissement [No 10](#) du 23 juillet 2004.

Mildiou

Le temps davantage ensoleillé et chaud de la dernière semaine a permis un recul du mildiou (Montérégie-Ouest). En effet, moins de champs sont affectés et les taches restent localisées sur les feuilles du bas. Continuez les traitements préventifs dans les champs affectés et les champs voisins en ciblant les périodes pluvieuses. L'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013 donne les informations de base concernant cette maladie.

Tache bactérienne

La tache bactérienne demeure présente, mais sa progression semble s'être arrêtée faisant en sorte que moins de champs en sont affectés (les pires champs ont été récoltés). Les fermes où cette maladie est observée doivent appliquer rigoureusement les mesures préventives recommandées dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

Maladies du sol

On continue d'observer des pertes reliées aux maladies du sol (*Sclerotinia*, *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Botrytis*), mais elles sont davantage modérées.

Brûlure de la pointe (tip-burn)

En général, malgré la chaleur, peu de symptômes de brûlure de la pointe ont été observés dans les champs. Continuez les traitements préventifs avec le calcium foliaire en ciblant les périodes de croissance les plus actives (températures élevées). Au besoin, irriguez les sols avant qu'ils ne deviennent trop secs. Consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 04](#) du 2 juin 2005.

OIGNON

Thrips

Les populations de thrips sont encore généralement faibles, mais en augmentation dans les régions de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière. Quelques champs ont dû être traités en Montérégie-Ouest. **Dépistez minutieusement vos champs de manière à bien évaluer la population de thrips.**

Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Étant donné que la lutte contre le thrips de l'oignon s'avère complexe et que de nouvelles matières actives sont maintenant homologuées, **un nouveau bulletin d'information présentant la stratégie d'intervention contre ce ravageur vient d'être publié (No 04 du 22 juillet 2013).**

Brûlure de la feuille et autres maladies

La situation est demeurée plutôt stable en ce qui concerne les maladies dans les oignons. Une légère hausse de la **brûlure de la feuille (*Botrytis*)** est observée dans certains champs de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière, mais sans plus. Continuez les traitements préventifs contre cette maladie ou les autres maladies foliaires présentes (brûlure stemphylienne et pourriture bactérienne) en vous assurant que le feuillage sera bien protégé lors des périodes de mouillure.

Tache pourpre

Des symptômes de **tache pourpre (*alternariose*)** ont aussi été observés dans un champ d'oignon espagnol dans Lanaudière. Cette maladie apparaît sous forme de grosses taches ovales. Au début, la tache mesure de 2 à 3 cm, est gorgée d'eau et possède un centre blanc. Par la suite, elle s'agrandit rapidement, brunit et finalement, il y a formation d'un anneau allant de noirâtre à violacé près de sa marge. Cet anneau est lui-même entouré d'un anneau de tissu jaune. Une tache mature peut mesurer de 3 à 5 cm. Les taches se développent plus facilement sur les vieilles feuilles ou le feuillage endommagé (pluies fortes, grêle, thrips, herbicides, etc.) Cette maladie s'attaque surtout à l'oignon espagnol et au poireau; on la voit plus rarement dans l'oignon jaune ou l'oignon vert (échalote). **On recommande de commencer les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées.** Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage.

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Le nombre de captures est en baisse sur tous les sites de piégeage des régions du sud de la province. Dans les régions les plus froides (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), le nombre de captures demeure élevé. Les dates de traitements proposées il y a deux semaines pour les producteurs qui ne font pas de piégeage restent valides. Au besoin, revoyez l'avertissement **No 09** du 4 juillet 2013. Voici, en rappel, les dates d'interventions proposées :

– Montérégie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 16 juillet▪ Avec 1 traitement : 10 juillet
– Lanaudière et Basses-Laurentides	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 17 juillet▪ Avec 1 traitement : 10 juillet
– Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie et Outaouais	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 5 et 19 juillet▪ Avec 1 traitement : 12 juillet
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 14 et 28 juillet▪ Avec 1 traitement : 21 juillet

Thrips et tétranyque

Les populations de thrips demeurent faibles, mais dans certains cas des interventions sont requises. Continuez de surveiller vos champs de près.

On signale la présence (faible) de tétranyques à l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale).

Texte rédigé par :

Mario Asselin, agronome, Pleineterre

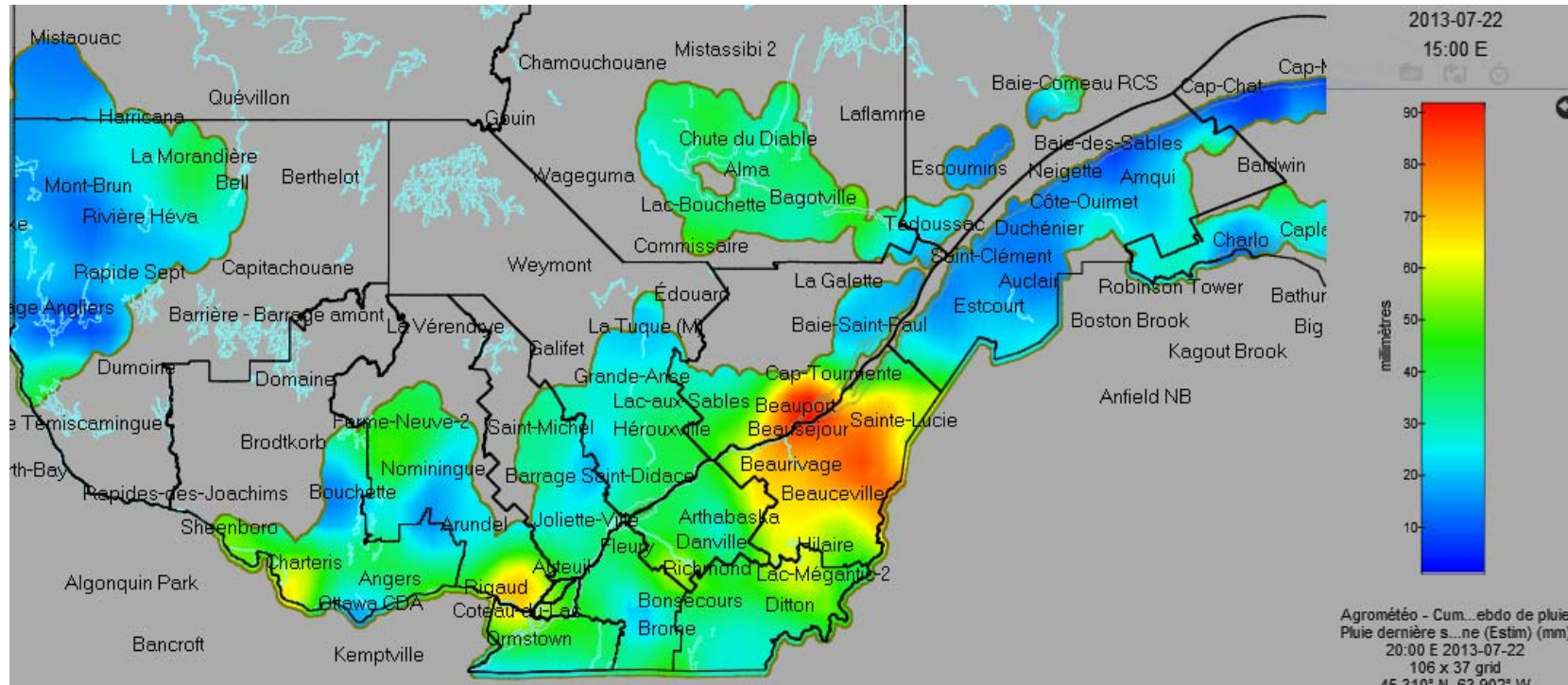
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 24 juillet 2013

Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées du mercredi 17 juillet au mardi 23 juillet 2013



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC